



La France Insoumise est un mouvement reposant sur des principes forts :

- Mouvement démocratique et évolutif, la France Insoumise cherche à inventer une nouvelle forme de rassemblement citoyen.
- Mouvement humaniste, culturel, la France Insoumise est tournée vers l'action.

- Mouvement collectif et transparent, ses principales orientations et campagnes sont déterminées par une consultation en ligne des militant-e-s.

La France Insoumise 67 est un espace de coordination qui réunit l'ensemble des groupes d'action de La France Insoumise du Bas-Rhin. Cet espace a vocation à porter à l'échelle du département le programme de l'Avenir en commun.

Contact :  
LFI67@proton.me

Site Internet :  
<https://www.facebook.com/lfi.bd.67>

## LE POINT DE VUE DE LA FRANCE INSOUMISE 67 SUR LE PROJET DE TECHNOCENTRE

L'étude du projet de Technocentre, unité de fusion et de "valorisation" d'une partie des déchets radioactifs de Très Faible Activité (TFA) issus du démantèlement des centrales nucléaires a et de l'usine d'enrichissement Georges Besse met en évidence des incertitudes, des approximations, voire des contre-vérités tant scientifiques que techniques qui font plus que douter de sa fiabilité.

Les éléments économiques présentés manquent complètement de solidité et ne tiennent aucun compte des évolutions prévisibles.

Le projet de Technocentre ne répond pas aux économies de volume de stockage de déchets radioactifs, et le recours à des arguments "d'économie circulaire" tiennent plus de l'illusion que de la réalité.

Ce projet, qui devrait être illégal, devra son existence à **deux décrets passés discrètement en février 2022, hors de tout débat démocratique.**

C'est la caractéristique de toutes les décisions concernant le nucléaire, comme celle prise autoritairement par Emmanuel Macron, alors candidat, de relancer le programme de construction de centrales EPR2, annonce qu'il a légalisé (toujours par décrets) par la suite...

Et comme pour les EPR2, le futur Technocentre, s'il existe, n'apportera que des mauvaises réponses aux problèmes posés par le nucléaire.



## Le projet de Technocentre

Présenté par EDF comme une installation de recyclage de métaux très faiblement radioactifs, le Technocentre va en fait concentrer 492 000 tonnes de déchets métalliques provenant de toute la France et de les fondre afin de les décontaminer partiellement, puis de les disséminer (les vendre) dans l'industrie sidérurgique conventionnelle pour disséminer la radioactivité.

### Espaces de stockage des déchets : le technocentre ne résoudra rien.

Dans le dossier présenté par EDF sur le Technocentre de Fessenheim, on voit que les espaces de stockages de déchets TFA (Très Faiblement Actifs) au Cires (Centre Industriel d'Entreposage et de Stockage) dans l'Aube sont de 650 000 m<sup>3</sup> et seront saturés dès 2030.

EDF semble ignorer que le CIREs a porté les capacités de stockage à 950 000 m<sup>3</sup> sans augmenter son emprise au sol, pour un coût de 21 M€, soit 70€ le m<sup>3</sup> et ces nouvelles capacités permettront au CIREs de n'être saturé qu'à l'horizon 2040-2045.

Le Technocentre, en mettant sur le marché des métaux partiellement décontaminés, économiserait 440 000 m<sup>3</sup> de stockage pour un coût de 450 M€, soit 1022 € par m<sup>3</sup>.

Les "économies" faites par le Technocentre coûteraient 15 fois plus que le simple stockage....

### L'illusion du nucléaire recyclable dans une économie circulaire

Le dossier de démantèlement de la centrale de Fessenheim fait état de 405 650 tonnes de déchets (au total) dont 8000 tonnes de déchets métalliques TFA qui pourraient être traités au Technocentre, produisant 1 440 tonnes de déchets plus radioactifs : 6560 tonnes de déchets vendus sur 405 650. Le Technocentre permettrait donc d'éliminer en les vendant environ 1,5% des déchets générés par le démantèlement du parc nucléaire actuel.

Avec moins de 2% de déchets remis sur le marché, le recyclage fait par le Technocentre n'est qu'une illusion.

### Fusion n'est pas décontamination

Selon EDF, au cours de la fusion dans le four à arc de 25 tonnes, les éléments radioactifs contenus dans les déchets TFA devraient migrer dans la partie supérieure du métal fondu (le laitier). Ce laitier éliminé et stocké au CIREs (à 300km), le métal restant serait décontaminé et pourrait être vendu sans contrôles ni traçabilité.

Pour affirmer cette décontamination, EDF invoque le retour d'expérience du four de fusion de l'entreprise Cyclife-Suède (achetée par EDF en 2016) et annonce des taux de décontamination de 90 % pour l'uranium, en oubliant de préciser qu'en 2014, avec le CEA et ORANO, EDF évoquait des facteurs de décontamination plus faibles : 5% pour l'antimoine, 10% pour le fer, le nickel, le cobalt, 40% pour le manganèse... avec des chiffres donnés par l'installation similaire CARLA en Allemagne.

L'expérience des deux autres installations de fusion-décontamination en Europe montre que les métaux issus du Technocentre ne seront que partiellement décontaminés, posant un problème de santé publique dès lors qu'ils seront vendus sans contrôle ni traçabilité ou information du public.

### Des contrôles de radioactivité peu crédibles

Le projet de Technocentre précise qu'à diverses étapes, un contrôle de radioactivité (fait par l'exploitant EDF) permettrait de vérifier que seuls des métaux TFA sont pris en charge. Mais compte tenu de la dimensions de certaines pièces, de leur épaisseur et de l'irradiation subie en centrale durant des dizaines d'années, on ne peut que "évaluer par calcul" l'activité de ces éléments.

Par la suite, il est prévu de découper les

parties plus radioactives (qui partiront en stockage), et de les traiter (par grenailage ou lessivage chimique ce qui produira de nouveaux déchets) de manière à atteindre un niveau permettant de les fondre en tant que déchets TFA.

Le Technocentre serait amené à traiter des déchets bien plus radioactifs que des TFA, engendrant plus de déchets radioactifs et surtout pouvant mettre en jeu la sécurité et la santé des travailleurs.

### **Un Technocentre classé ICPE, ce qui n'offre aucune garantie.**

La classification en INB (Installation Nucléaire de Base) ou en ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) de la quantité de radioactivité présente à chaque instant sur le site, pour chaque radioélément présent. EDF n'envisage pour le Technocentre qu'un classement en ICPE.

Comme on l'a vu, il est quasi-impossible de connaître avec précision les radioéléments et leur activité totale.

En outre, des déchets auront des histoires et donc des activités très différentes et s'additionneront avec des matériels issus de pays sans TFA (sur contrats espérés par EDF).

Une INB est soumise aux contrôles de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) aidé de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organismes réputés indépendants et qui viennent d'être contraints de fusionner dans l'ASNR.

Une ICPE est soumise aux contrôles de la Direction Départementale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), qui n'est pas à priori compétente en matière de radioactivité et dépend étroitement de la préfecture.

EDF sera donc seule à pouvoir faire des auto-contrôles de radioactivité pour justifier le maintien en ICPE.

Les travailleurs ne seront pas habilités à travailler en zone nucléaire, et leur équipement ne leur assurera qu'une

protection très limitée contre les rayonnements.

Il est impératif, pour la sécurité des travailleurs et pour une transparence la plus grande possible, que le Technocentre soit classé en INB, ce qui permettra l'existence d'une Commission Locale d'Information.

### **L'acier du Technocentre sera 100 fois plus cher que dans l'industrie**

Sur le plan de la rentabilité économique, Une étude faite par l'Institut négaWatt dans le cadre du débat public sur 5 projets industriels avec des productions de l'ordre de 2 millions de tonnes d'acier par an évalue des coûts totaux d'investissement entre 93 et 240 € par tonne d'acier produite et par an.

Le Technocentre avec une production annuelle de 20 000 tonnes d'acier ou de fonte pour investissement de 450 M€ représente un investissement de 22 500 € par tonne d'acier et par an. Lors des débats, EDF s'est avérée incapable d'expliquer pourquoi le coût d'investissement de l'acier produit au Technocentre serait 100 fois plus important que dans l'industrie conventionnelle.

### **La radioactivité sans "effet de seuil"**

A plusieurs reprises au cours du débat, il a été affirmé et même écrit que la radioactivité des lingots fabriqués et vendus par EDF était si faible qu'il n'y aurait "aucun effet", "aucun impact". C'est une contre-vérité. Le fait que l'on ne sache pas détecter d'effets à moyen terme (l'industrie nucléaire massive date des années 1970) ne signifie pas qu'il n'y a aucun effet : Marie Curie, Marguerite Perey (prof. à Strasbourg) sont décédées de leucémie 40 ans après travaillé avec des éléments radioactifs.

Et récemment, l'IRSN a présenté une étude statistique montrant l'absence d'effets de seuils : quelle que soit la dose de radioactivité reçue, on ne peut exclure un risque de cancer.

Quelle que soit la radioactivité des

produits vendus sans traçabilité par le Technocentre, on ne peut exclure les risques encourus par la population.

### Fessenheim, un très mauvais choix

Le site de Fessenheim choisit par EDF pour y mettre le Technocentre présente des inconvénients indiscutables :

- situé en zone sismique avérée et 8 m en contrebas du Grand Canal d'Alsace dont la digue a plus de 70 ans et n'a pas été rénovée, la radioactivité contenue dans le Technocentre pourrait polluer gravement le secteur après un séisme endommageant la digue du canal.

- Le "gisement" de déchets TFA est réparti sur tout le territoire français, induisant une multitude de transports de matériaux radioactifs (avec les mesures de sécurité ou de secret que cela imposerait) en particulier pour environ 400 générateurs de vapeur pesant de 300 à 400 tonnes.

- EDF compte faire "voyager" ces grosses pièces de 300 tonnes – de France ou de l'Europe entière – par mer, puis par le Rhin et le Canal d'Alsace jusqu'à Fessenheim. Ce qui signifie des barges de déchets radioactifs passant sur un fleuve international – avec les autorisations des pays traversés ? - une des régions les plus densément peuplées d'Europe, en particulier par Strasbourg, sans communication au public comme pour les convois de déchets radioactifs allant vers la Hague ou revenant en Allemagne dans les années 2000.

- la consommation électrique du Technocentre sera équivalente à celle de la commune de St Louis (plus de 40 000 habitant(e)s)

- L'ensemble des transports exigera une quantité d'énergie (diesel ?) qui n'a pas été évaluée, et générera une quantité de gaz à effets de serre insupportable en regard des pseudo-avantages

Pour de simples raisons de sûreté, mais aussi environnementales, il serait bien plus pertinent de gérer le problème des déchets métalliques TFA à l'endroit de

leur production.

Le PNGMDR (Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs) recommande d'étudier cette solution au problème des déchets TFA, mais on peut penser qu'EDF, en exigeant le débat actuel cherche à clore les études de solutions alternatives.

### CONCLUSION

L'étude du dossier présenté par EDF, les réunions qui ont eu lieu depuis le 17 octobre 2024, les documents présentés à ces réunions permettent de vérifier que le projet de Technocentre vise à disséminer sans information aucune des déchets radioactifs, même faiblement, après une décontamination très partielle, et pour des coûts qui font que cette installation ne pourrait jamais devenir rentable, au moment où l'économie de notre pays est en grande difficulté.

**Il apparaît clairement que de projet de Technocentre est d'avantage un outil de communication, tendant à faire croire à un nucléaire recyclable (à 2 %) et se plaçant dans un cadre d'économie circulaire (avec 0,1 % de la production nationale).**

**Le projet de Technocentre qui n'est que du greenwashing ne doit pas se faire.**

Sources :

- Dossier du Maître d'Ouvrage (EDF)
- "CIREs-projet ACACI" présentation de l'Andra au PNGMDR du 15 décembre 2021
- "Feuille de route du projet Technocentre" par EDF et ORANO – février 2023
- CRIIRAD "Trait d'Union" de février 2021
- "Veille Scientifique quant aux effets sanitaires attribuables aux très faibles doses – IRSN juin 2024- présenté au débat le 27 novembre 2024
- "Les alternatives au projet Technocentre" présenté par négaWatt (Yves Marignac) le 25 janvier 2025
- les propos concernant l'absence d'effets et les impacts des rayonnements ont été à plusieurs reprises dits par EDF (réunion publique du 27/1/2024, du 30/01/2025, webinaire du 23/01/2025...)

